

Communiqué de presse

Donner des perspectives à la ligne du Transjuralpin

L'Assemblée générale 2023 de la Fédération du Transjuralpin (FTJA) s'est tenue le 22 août à Pontarlier. La pérennité de la ligne ferroviaire Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne en direction de Paris est en jeu. Pour la FTJA, il importe à court terme d'assurer le financement de la navette pour les prochaines années et d'œuvrer à moyen terme à la reconnaissance de la ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne (- Paris) comme une ligne d'importance internationale.

Première priorité : assurer le financement des courses Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne

Au cours de l'Assemblée générale du 22 août à Pontarlier, le financement de la ligne Neuchâtel-Travers-Frasne-Pontarlier a constitué un premier thème de discussion. Ce dernier est pris en charge par l'Office fédéral des transports (CHF 0,6 million), le Canton de Neuchâtel (CHF 1 million) et la Région Bourgogne-Franche-Comté (CHF 400'000.-). Pour 2024/25, il s'agit de garantir le financement des trois paires de courses quotidiennes actuelles à l'horaire. Les comptages des CFF montrent la croissance des relations Neuchâtel – Pontarlier ainsi que Pontarlier – Frasne, ce qui confirme que la ligne répond à des besoins internationaux mais aussi régionaux.

La FTJA attend des entreprises de transport davantage de statistiques sur les voyageuses et voyageurs, en intégrant la problématique des quotas internationaux qui limitent le nombre de places au départ de Frasne. Ainsi les usagers et usagères en provenance de Neuchâtel, Travers, Pontarlier ou Frasne sont en effet parfois contraints de commander des billets Lausanne-Paris ou Vallorbe-Paris, quand le quota depuis Frasne (dont dépendent ces gares de départ pour un voyage en relation avec les TGV Lyria) est épuisé. Il est cependant essentiel de les considérer dans les statistiques pour mesurer plus précisément la fréquentation et le potentiel de la ligne. Selon les CFF, 60'000 passagers empruntent annuellement la ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne (avec une progression attendue en 2023). Une fréquentation potentielle plus importante se cache donc derrière ce nombre, car certains clients de la ligne Neuchâtel-Frasne n'accèdent pas à un billet au-delà de Frasne.

Deuxième priorité : assurer la pérennité de la ligne du Transjuralpin

Un renouvellement important de l'infrastructure SNCF entre Les Verrières-Frontière et Pontarlier est nécessaire. Les travaux se montent à plus de EUR 15 millions, pour assurer une durée de vie de la ligne de 40 ans. S'ils ne sont pas réalisés, il en résultera un allongement du temps de parcours de 4 minutes entre Les Verrières-de-Joux et La Cluse-et-Mijoux (vraisemblablement dès 2026), pouvant avoir un impact sur les correspondances avec le TGV à Frasne. Pour le financement des travaux, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Etat français et la Confédération suisse devront s'accorder. Annie Genevard, Députée à l'Assemblée nationale, et Damien Cottier, Conseiller national, appellent les acteurs de la ligne à « monter » un projet fédérateur qu'ils porteront ensemble. La Région Bourgogne-Franche-Comté, le Canton de Vaud, le Canton de Neuchâtel et les entreprises de transport se coordonneront pour évaluer le potentiel de développement de la ligne sur le moyen et long terme. Le soutien d'autres partenaires institutionnels et économiques de la région, notamment les Maires, ou les acteurs économiques et touristiques, s'avèrera important selon les deux Parlementaires.

La ligne du Franco-Suisse : un réel atout pour le massif du Jura

La vitalité de la ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne complète celle de la ligne Lausanne-Vallorbe-Frasne. Ensemble, elles offrent un beau potentiel de voyageuses et voyageurs pour la ligne à grande vitesse dans le massif du Jura et pour les gares de Frasne et Dijon, ainsi que pour le trafic régional, notamment de et vers Pontarlier. Sa suppression fragiliserait également l'axe Lausanne-Vallorbe-Paris et affaiblirait la cohésion et l'attractivité de tout le centre de la région jurassienne franco-suisse, pourtant particulièrement dynamique économiquement. Alors que le changement climatique impose plus que jamais de réduire nos émissions de CO2, l'existence d'une infrastructure ferroviaire représente un atout majeur, qu'il faut impérativement valoriser et pérenniser.

Des personnalités très proches du dossier présentes à l'AG

Les assises 2023 de la FTJA se sont tenues à Pontarlier mardi 22 août. De nombreuses personnalités politiques y ont participé: Laurent Favre, Conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel, Michel Neugnot, Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Annie Genevard, Députée du Doubs, Damien Cottier, Conseiller national, Jean-Marie Sermier, Conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté et ancien Député à l'Assemblée nationale, Philippe Alpy, Maire de Frasne et Vice-Président du Département du Doubs, Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole, Patrick Genre, Maire de Pontarlier, Frédéric Mairy, Président de la Région Val-de-Travers, Christophe Maradan, Conseiller communal de la Municipalité de Vallorbe, Mauro Moruzzi, Président de la Ville de Neuchâtel et Brenda Tuosto, Conseillère municipale d'Yverdon-les-Bains. Mehdi-Stéphane Prin, Délégué aux affaires ferroviaires du Canton de Vaud, a représenté le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne.

Les entreprises de transport étaient représentées par David Fattebert, Directeur CFF Région Ouest, Baptiste Allemann, Responsable Marché Suisse TGV Lyria, et Pascal Wuillemin, Responsable régional Voyageurs CFF Ouest. Mireille Gasser, Secrétaire de la Conférence transjurassienne (CTJ) et Bénédicte de Cerjat, ancien Ambassadeur et actuel Président de Tourisme neuchâtelois, figuraient également parmi les participants.

Dans la dernière édition de la Gazette du Transjuralpin, diverses personnalités affichent leur soutien à la ligne

Dans la huitième édition de la Gazette du Transjuralpin, des élus de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des Cantons de Vaud et de Neuchâtel affichent leur soutien à la ligne. La problématique de la billettique et des quotas est aussi traitée. Ladite Gazette est téléchargeable sur https://www.ftja.eu/fileadmin/gazette/Gazette_8_WEB.pdf

Neuchâtel, le 28 août 2023

Pour de plus amples informations

Pascal **Vuilleumier**, Président de la FTJA

Laurent **Favre**, Conseiller d'Etat

Patrick **Genre**, Maire de Pontarlier

Philippe **Alpy**, Maire de Frasne